

## DÉCISION DU PRÉSIDENT

DP2021\_30

### CONSULTATION RELATIVE A LA MISE A JOUR ET L'ANIMATION DU SITE INTERNET DE VALORIZON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Vu la délibération n°DL2020-10/10 du 5 octobre 2020 donnant délégations de compétences au Président,

Considérant que la campagne de communication départementale « réduisons, trions, recyclons » renvoie systématiquement vers le site Internet de ValOrizon,

Considérant que le site Internet doit être mis à jour très régulièrement notamment lors des nouvelles campagnes de communication et après chaque réunion de l'organe délibérant du syndicat ValOrizon,

Considérant que les moyens humains dédiés pour les mises à jour du site Internet sont mobilisés pour d'autres missions de développement de l'écoparc et du projet de centre de tri des emballages à Damazan,

Considérant l'estimation des besoins réalisée par les services du Syndicat, conditionnant les modalités de publicité et de mise en concurrence,

Considérant la consultation directe lancée le 3 mai 2021 auprès de 7 prestataires spécialisés au moyen de courrier de consultation,

Considérant que les 3 prestataires ont répondu avant la date de remise des offres fixée au 10 mai 2021 à 10h,

Considérant le rapport d'analyse des offres réalisé le 17 mai 2021 suivant les critères d'attribution des offres suivant :

- > Le prix des prestations : 60 %
- > La valeur technique des prestations : 40%

Le pouvoir adjudicateur propose de retenir l'offre d'INDIE.

#### Le Président,

- Article 1 : **DÉCIDE** de retenir dans le cadre de la consultation relative à la mise à jour et l'animation du site Internet de ValOrizon, le prestataire INDIE, 3 Cours Charlemagne 69002 LYON pour un montant global et forfaitaire de 1 660€ HT ainsi qu'un tarif horaire de 65 € HT dans la limite de 7 000€ pour l'exercice 2021,

- Article 2 : **PRÉCISE** que les prix annoncés dans l'offre commerciale sont variables jusqu'au 31/12/2021, mais que les prestations feront l'objet d'un devis détaillé et d'un bon de commande spécifique en fonction des besoins de ValOrizon,
- Article 3 : **PRÉCISE** qu'une nouvelle consultation pourrait être lancée en fin d'année 2021 pour engager de refondre totalement le site Internet de ValOrizon (création d'un Template sur mesure par exemple),
- Article 4 : **PRÉCISE** que la consultation a été notifiée au prestataire susvisé le 19 mai 2021,
- Article 5 : **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette consultation et à procéder à toutes les formalités administratives.

Fait à Damazan, le 19 mai 2021

Le Président,

Michel MASSET